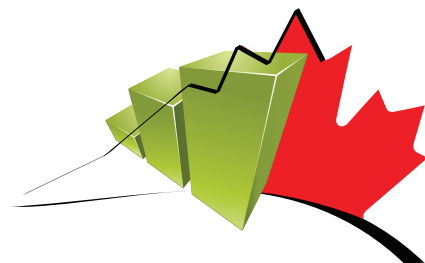


Mise au point ou recyclage? Stratégies éducatives des travailleurs dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi



par Tomasz Handler et René Morissette

Date de diffusion : le 26 janvier 2022

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Mise au point ou recyclage? Stratégies éducatives des travailleurs dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi

par Tomasz Handler et René Morissette

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200100005-fra>

Résumé

Bien que de nombreuses études traitent des baisses de revenus substantielles et persistantes que subissent souvent les travailleurs ayant perdu leur emploi, on en sait relativement peu sur les stratégies éducatives qu'adoptent les travailleurs dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi pour composer avec la perte d'un emploi. Plus précisément, on ne connaît pas encore la mesure dans laquelle les travailleurs canadiens mis à pied reprennent des études, c'est-à-dire s'ils intègrent de nouveaux domaines d'études après avoir perdu leur emploi ou s'ils renforcent simplement leurs compétences et restent dans leur domaine d'études initial. La présente étude vise à combler cette lacune en matière d'information. Elle montre que, parmi tous les travailleurs dans la force de l'âge ayant suivi des études postsecondaires qui ont perdu leur emploi de 2009 à 2013, près de 10 % ont entrepris des études postsecondaires au cours des trois années suivant leur perte d'emploi. Parmi ceux ayant suivi des études postsecondaires après leur perte d'emploi, près de 60 % ont changé de domaine d'études. La présente étude montre en outre que les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi qui ont repris les études après leur perte d'emploi et qui avaient des domaines d'études initiaux semblables avaient tendance à choisir des domaines d'études différents après cette perte d'emploi. Les hommes ayant perdu leur emploi étaient en particulier moins susceptibles d'intégrer des domaines d'études liés à la santé que les femmes ayant perdu leur emploi.

Mots clés : apprentissage continu, études postsecondaires, formation, suppression d'emplois

Auteurs

Tomasz Handler et René Morissette travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

Introduction

La pandémie de COVID-19 a attiré l'attention sur la question des pertes d'emplois au Canada et dans de nombreux pays industrialisés. Des études antérieures (Couch et Placzek, 2010; Hijzen *et al.*, 2010; Jacobson *et al.*, 1993; Kletzer et Fairlie, 2003; Morissette *et al.*, 2013; Morissette et Qiu, 2020; Stevens, 1997) montrent que les travailleurs ayant perdu leur emploi enregistrent souvent des pertes de revenus importantes et persistantes et que certains d'entre eux entreprennent ou reprennent des études postsecondaires pour devoir faire face à une perte d'emploi (Ci *et al.*, 2016; Foote et Grosz, 2020; Frenette *et al.*, 2011; Morissette et Qiu, 2021). Toutefois, on en sait relativement peu sur les domaines d'études que les travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent après leur perte d'emploi¹. Plus précisément, la mesure dans laquelle les travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent des domaines qui les incitent à améliorer leurs compétences (mise au point) ou qui supposent une réorientation professionnelle majeure (recyclage) demeure inconnue.

Cette distinction est importante pour diverses raisons. Les discussions sur l'apprentissage tout au long de la vie supposent généralement que les travailleurs réorientent souvent leur carrière, mais ne présentent aucune donnée probante rigoureuse sur la fréquence de tels changements majeurs de carrière. Déterminer l'importance relative des transitions vers les études après une perte d'emploi pour différents domaines d'études, comparativement à celles qui reflètent simplement une progression dans des domaines d'études semblables, éclaire cette question. De plus, on ne sait pas vraiment si le premier type de transition vers les études est associé à une croissance de la rémunération supérieure à celle attribuable au second. Fournir des renseignements sur cette question aide à éclairer, le cas échéant, les discussions sur les politiques optimales d'aide aux travailleurs ayant perdu leur emploi et de formation.

À l'aide des données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) ainsi que du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada et du Recensement de la population de 2006, la présente étude permet de quantifier la fréquence des cas de transitions vers les études après une perte d'emploi pour différents domaines d'études par rapport à celles qui reflètent une progression dans des domaines d'études assez semblables. Elle vise également à déterminer si le premier type de transition vers les études est associé à une croissance de la rémunération supérieure à celle attribuable au second.

L'étude permet de répondre aux questions suivantes :

- 1) Dans quelle mesure, le cas échéant, les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la force de l'âge sont-ils plus susceptibles que les autres travailleurs de s'inscrire à des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études?
- 2) Quels travailleurs ayant perdu leur emploi présentent une probabilité relativement élevée de s'inscrire à des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études après leur perte d'emploi?
- 3) Quels domaines d'études sont principalement sélectionnés après une perte d'emploi?
- 4) Parmi les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi d'âge, de niveau de scolarité et de domaine d'études initial semblables qui entreprennent des études postsecondaires après une perte d'emploi, des différences de domaine d'études sélectionné après la perte d'emploi sont-elles observées selon le sexe?
- 5) Comment la croissance des revenus de divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi (ceux qui ne s'inscrivent pas à des études postsecondaires, ceux qui changent de domaine

1. L'étude américaine de Foote et Grosz (2020) fait exception. Aucune donnée canadienne n'est actuellement disponible à ce sujet.

d'études ou ceux qui restent dans le même domaine) se compare-t-elle à moyen terme? Quels groupes connaissent la croissance des revenus la plus rapide de l'année précédant la perte d'emploi à la cinquième année après la perte d'emploi?

Le présent document est structuré comme suit : la section suivante passe en revue les études antérieures relatives aux transitions vers les études après une perte d'emploi. Les autres sections décrivent les ensembles de données utilisés dans l'étude et permettent de quantifier la mesure dans laquelle les travailleurs ayant perdu leur emploi entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi, s'ils choisissent différents domaines d'études ou s'ils continuent d'étudier dans leur domaine initial. L'accent est mis sur les travailleurs ayant perdu leur emploi ayant suivi des études postsecondaires de 2009 à 2013 et qui étaient âgés de 30 à 54 ans au moment de cette perte d'emploi². Pour préciser le contexte, des estimations de la fréquentation d'un établissement postsecondaire sont également fournies pour un groupe de comparaison de travailleurs n'ayant pas perdu leur emploi et ayant suivi des études postsecondaires. Une cinquième section présente une matrice qui offre une comparaison des domaines d'études antérieurs et postérieurs à la perte d'emploi. Celle-ci permet de comparer le domaine d'études choisi après la perte d'emploi avec le domaine d'études initial (c.-à-d. le domaine d'études déclaré précédemment lors du Recensement de la population de 2006) pour les travailleurs ayant perdu leur emploi et ayant entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi. Elle permet également de déterminer s'il existe des différences quant au domaine d'études choisi après la perte d'emploi en fonction du sexe. Une sixième section vise à comparer la croissance des revenus après la perte d'emploi pour les trois groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi suivants : a) n'ayant pas entrepris d'études postsecondaires après leur perte d'emploi; b) s'étant inscrits à des études postsecondaires en choisissant un domaine d'études différent; c) s'étant inscrits à des études postsecondaires en continuant d'étudier dans leur domaine initial. Le tout est suivi d'une conclusion.

Études antérieures

Bien que plusieurs études aient documenté l'incidence négative d'une perte d'emploi sur les revenus des travailleurs (Couch et Placzek, 2010; Hijzen *et al.*, 2010; Jacobson *et al.*, 1993; Kletzer et Fairlie, 2003; Morissette *et al.*, 2013; Morissette et Qiu, 2020; Stevens, 1997), le lien entre la perte d'emploi et les études postsecondaires a été analysé dans une moindre mesure.

À partir de données administratives canadiennes, Frenette *et al.* (2011) constatent qu'une perte d'emploi à la suite d'une fermeture d'entreprise ou de licenciements collectifs est associée à une augmentation de 1 point de pourcentage de la fréquentation d'un établissement postsecondaire (par rapport à un taux de référence de 10 %). Comme les pertes d'emplois causées par des fermetures d'entreprises ou des licenciements collectifs représentent moins de la moitié de toutes les mises à pied permanentes au Canada (Morissette et Qiu, 2020), leur analyse se limite à un sous-ensemble de pertes d'emplois. Ci *et al.* (2016) tiennent compte de tous les licenciements vécus par les travailleurs âgés de 35 à 44 ans ayant perdu leur emploi de 2004 à 2011. Ils constatent que les travailleurs canadiens et les travailleuses canadiennes mis à pied étaient plus susceptibles de 2 à 4 points de pourcentage que les autres hommes et femmes d'intégrer des établissements postsecondaires au cours de l'année du licenciement ou de l'année suivante (par rapport à un taux de référence d'environ 3 %). Morissette et Qiu (2021) sont parvenus à une conclusion semblable, en mettant l'accent sur les travailleurs ayant perdu leur emploi en 2009. Comme ces études ne reposaient pas sur le SIEP, aucune n'a permis d'évaluer la mesure dans

2. Étant donné que les données utilisées dans le présent article prennent fin en 2018 et que la rémunération des travailleurs licenciés est mesurée cinq ans après la perte d'emploi, la cohorte la plus récente pouvant être analysée est celle des travailleurs licenciés en 2013.

laquelle les travailleurs canadiens ayant perdu leur emploi ont choisi des domaines d'études les amenant à améliorer leurs compétences ou exigeant une importante réorientation professionnelle.

Foote et Grosz (2020) utilisent des données américaines provenant du système intégré de données sur l'éducation postsecondaire (IPEDS), ensemble de données qui permet de désagréger les résultats selon le domaine d'études. Ils constatent que pour 100 travailleurs mis à pied, les inscriptions dans les collèges communautaires augmentent de 3 étudiants au cours des trois années suivantes. Ils montrent également que pour 100 travailleurs faisant l'objet d'un licenciement collectif, l'obtention du diplôme augmente de 2 étudiants; la majeure partie de cet effet se concentre sur les certificats à court terme, par opposition aux programmes de grade d'associés.

En résumé, la perte d'emploi semble entraîner une augmentation modeste des inscriptions dans les établissements postsecondaires, tant au Canada qu'aux États-Unis. La mesure dans laquelle cette augmentation des inscriptions dans les établissements postsecondaires est causée par des transitions dans des domaines d'études différents ou semblables est actuellement inconnue au Canada et fait l'objet d'un examen dans le présent article.

Données et échantillons

Données

La présente étude intègre des données provenant de trois sources différentes : le fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) de Statistique Canada, le Recensement de la population de 2006 et le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Le FDLMO est un ensemble de données administratives longitudinales qui couvre la période de 1989 à 2018 et qui combine des renseignements provenant de quatre sources différentes : les fichiers de données fiscales T1, le feuillet T4 – État de la rémunération payée, le Relevé d'emploi (RE) et le Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE). Les fichiers de données fiscales T1 fournissent des renseignements au niveau individuel sur des variables comme l'âge et le sexe des travailleurs, la province de résidence, les salaires annuels, les salaires et le revenu provenant d'un travail autonome, la couverture par des régimes de pension agréés ou des régimes de participation différée aux bénéfices et, à compter de 1999, les retenues aux fins d'inscription à temps plein et partiel dans des établissements postsecondaires. Le feuillet T4 – État de la rémunération payée fournit des renseignements au niveau de l'emploi sur les salaires et les traitements annuels, la situation syndicale et la province d'emploi des travailleurs³. Le RE fournit des renseignements au niveau de l'emploi sur la cessation d'emploi par suite d'un licenciement, d'une démission, d'un départ à la retraite ou pour d'autres raisons, ainsi que sur les interruptions temporaires de travail (liées à un congé parental, à une blessure ou à une maladie, à une grève ou à un lock-out, etc.) d'employés au cours d'un emploi donné. Le PALE est un fichier au niveau de l'entreprise qui suit les entreprises au fil du temps et qui contient des renseignements sur la taille de l'entreprise et le secteur d'emploi. Il permet de faire une distinction entre les départs permanents d'employés (par rapport à un employeur) et les départs d'employés ou les interruptions de travail temporaires⁴. Dans la présente étude, le FDLMO est utilisé à deux fins distinctes : a) pour déterminer les travailleurs ayant perdu leur emploi, c'est-à-dire les travailleurs mis à pied de façon permanente au cours

3. Tant qu'une personne a produit une déclaration de revenus une fois entre 1989 et 2018, les renseignements sur ses salaires et traitements pour l'année t sont saisis (dans les enregistrements T4), même si cette personne n'a pas produit de déclaration de revenus pour cette année-là.
4. Une cessation d'emploi est considérée comme permanente lorsque l'employé quitte une entreprise au cours de l'année t et ne retourne pas travailler au cours de l'année en question ni l'année suivante. Si l'employé retourne chez son employeur initial au cours de l'année t ou de l'année t + 1, la cessation d'emploi est considérée comme temporaire.

d'une année donnée, puis construire un groupe de comparaison d'autres travailleurs n'ayant pas perdu leur emploi, et b) pour mesurer les trajectoires des gains des deux groupes de travailleurs à partir de l'année $t - 1$ (l'année précédant la perte d'emploi) jusqu'à l'année $t + 5$ (la cinquième année suivant la perte d'emploi).

L'étude s'appuie également sur le Recensement de la population de 2006 pour mesurer les domaines d'études des travailleurs avant la perte d'emploi. Le Recensement de 2006 sert également à classer les travailleurs ayant perdu leur emploi et les travailleurs n'ayant pas perdu leur emploi en fonction de leur statut d'immigration, de leur groupe de population (Noirs, Blancs, Chinois, Arabes, etc.) et de leur niveau de scolarité. Ces variables ne sont pas disponibles dans le FDLMO⁵.

Enfin, le SIEP est utilisé pour déterminer le domaine d'études et le type de programme sélectionnés par le sous-ensemble de travailleurs ayant perdu leur emploi qui entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi⁶. En comparant le domaine d'études choisi après la perte d'emploi (mesuré à partir du SIEP) avec le domaine d'études observé dans le Recensement de 2006, il est possible de déterminer si les travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent des domaines d'études qui mènent au perfectionnement de leurs compétences (mise au point) ou qui supposent une importante réorientation de carrière (recyclage).

Échantillons

La présente étude porte sur les travailleurs qui ont suivi des études postsecondaires⁷ en 2006, ont été mis à pied de façon permanente durant la période allant de 2009 à 2013 et étaient âgés de 30 à 54 ans l'année de leur perte d'emploi. Différents échantillons sont pris en compte, selon que l'analyse porte sur a) les transitions vers les études après la perte d'emploi ou b) les trajectoires des gains associées à ces transitions.

Pour analyser les transitions vers les études après la perte d'emploi, cinq cohortes de travailleurs ayant perdu leur emploi sont regroupées. Chaque cohorte est désignée par l'année de la perte d'emploi ($t = 2009$ à $t = 2013$) et satisfait aux conditions suivantes :

- 1) Les travailleurs gagnaient un salaire ou un traitement (comme en témoigne le feuillet T4 – État de rémunération) et ne fréquentaient pas d'établissements d'enseignement postsecondaire au cours de l'année précédant la perte d'emploi (année $t - 1$) ou de l'année de la perte d'emploi (année t).
- 2) Les travailleurs n'ont pas été mis à pied de façon permanente au cours de l'année précédant la perte d'emploi (année $t - 1$).
- 3) Il existait une déclaration de revenus (formulaire T1) pour les travailleurs de l'année $t - 1$ à l'année $t + 4$, et les travailleurs étaient toujours en vie l'année $t + 4$.
- 4) Les résidents non permanents et les résidents institutionnels sont exclus.

5. Les poids d'échantillonnage utilisés dans la présente étude tiennent compte du fait que les répondants au Recensement de 2006 n'ont pas tous consenti à ce que leurs enregistrements soient couplés à des données administratives (environ 80 % y ont consenti) et que les taux de consentement variaient selon des caractéristiques socioéconomiques observables.

6. Le SIEP contient des données sur les inscriptions et l'obtention d'un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien subventionné par l'État. La couverture est presque complète pour les inscriptions depuis 2009 et pour l'obtention de diplômes depuis 2010. Les collèges privés d'enseignement professionnel, les programmes d'apprentissage accrédités et d'autres possibilités d'amélioration sont exclus.

7. Dans la présente étude, les études postsecondaires comprennent les diplômes d'études collégiales, les certificats inférieurs à un baccalauréat, un baccalauréat ou des études supérieures. Morissette et Qiu (2021) montrent que les travailleurs licenciés ayant fait des études postsecondaires sont plus susceptibles de 2 à 3 points de pourcentage de s'inscrire à des études postsecondaires après leur perte d'emploi que les travailleurs licenciés moins scolarisés.

Des groupes de comparaison sont créés pour chaque cohorte de travailleurs ayant perdu leur emploi. Les travailleurs des groupes de comparaison avaient également suivi des études postsecondaires en 2006, étaient âgés de 30 à 54 ans l'année t et satisfaisaient aux conditions 1, 3 et 4, mais n'avaient pas été mis à pied de façon permanente entre l'année $t - 1$ et l'année $t + 4$ ⁸.

Les transitions vers des études postsecondaires après la perte d'emploi sont mesurées à l'aide du SIEP. Les travailleurs ayant perdu leur emploi et les travailleurs des groupes de comparaison sont réputés avoir entrepris des études postsecondaires s'ils figurent dans le SIEP à un moment donné entre l'année $t + 1$ et l'année $t + 3$. Pour simplifier l'analyse, le domaine d'études d'un travailleur après sa perte d'emploi est fondé sur la période d'études postsecondaires ayant duré le plus grand nombre d'années (où $n = 1, 2, 3$)⁹. Le domaine d'études qui en résulte est comparé à celui figurant dans le Recensement de 2006 pour distinguer un recyclage d'une mise au point.

Lors de l'analyse de la croissance des gains associée aux transitions vers les études, la condition 3 est remplacée par les conditions suivantes :

- 3a) Les travailleurs ont produit une déclaration de revenus (formulaire T1) de l'année $t - 1$ à l'année $t + 5$.
- 3b) Les travailleurs ont gagné des salaires et traitements au cours de l'année $t + 5$ (comme en témoigne le feuillet T4 – État de la rémunération).
- 3c) Les travailleurs n'ont pas fréquenté un établissement postsecondaire au cours de l'année $t + 5$.

La condition 3a) permet de s'assurer que les travailleurs sont toujours en vie cinq ans après la perte de leur emploi. La condition 3b) permet de mesurer la croissance des revenus des travailleurs sur le marché du travail, tant avant qu'après leur perte d'emploi. La condition 3c) fait en sorte que les revenus annuels mesurés au cours de l'année $t + 5$ ne sont pas réduits par des contraintes de temps découlant de la fréquentation d'un établissement postsecondaire, ce qui introduirait du bruit dans l'analyse des trajectoires des gains des divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi. De plus, l'analyse de la croissance des gains se limite aux travailleurs ayant gagné au plus 500 000 \$ (en dollars de 2018) au cours d'une année pendant la période $t - 1$ à $t + 5$.

En somme, les travailleurs font l'objet d'un suivi de l'année $t - 1$ à l'année $t + 4$ lorsque l'analyse porte sur les transitions vers les études, et de l'année $t - 1$ à l'année $t + 5$ lorsque l'analyse porte sur la croissance des revenus associée à ces transitions¹⁰.

8. Vérifier que les travailleurs du groupe de comparaison n'ont pas été mis à pied de façon permanente au cours de l'année $t + 4$ réduit les préoccupations selon lesquelles ceux qui suivent des études postsecondaires entre l'année $t + 1$ et l'année $t + 3$ le font parce qu'ils s'attendent à perdre leur emploi par la suite. Pour tenir compte du fait que certaines personnes peuvent figurer dans plusieurs groupes de comparaison, les analyses de régression ont recours à des erreurs-types regroupées au niveau de la personne.

9. Si deux périodes ou plus durent le même nombre d'années, la première période est utilisée pour déterminer le domaine d'études de la personne.

10. Pour évaluer la robustesse des résultats concernant la croissance des gains, on tient également compte d'un échantillon supplémentaire qui suit les travailleurs de l'année $t - 3$ à l'année $t + 5$.

Transition vers des études postsecondaires après la perte d'emploi

Données descriptives

Le tableau 1 vise à comparer l'échantillon de travailleurs ayant perdu leur emploi avec le groupe de comparaison défini ci-dessus. Les chiffres indiquent que bien que les deux groupes aient en moyenne à peu près le même âge, le groupe de travailleurs ayant perdu leur emploi a tendance à être moins scolarisé que le groupe de comparaison. Par exemple, les travailleurs ayant perdu leur emploi possèdent un baccalauréat moins souvent (28,1 %) que les travailleurs du groupe de comparaison (33,6 %).

Le tableau 1 montre également que les travailleurs ayant perdu leur emploi sont plus susceptibles que les autres travailleurs d'être des immigrants récents non blancs et de travailler dans le domaine de la construction, des services peu spécialisés (p. ex. le commerce de détail, les services d'hébergement et de restauration), des petites entreprises (comptant moins de 20 employés) ou d'occuper des emplois non syndiqués. Ils sont également plus portés à avoir le même employeur depuis moins de six ans et de provenir de la cohorte de 2009. En revanche, les travailleurs ayant perdu leur emploi sont moins enclins que les autres travailleurs à avoir étudié dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des domaines connexes.

Le tableau 2 permet de quantifier la mesure dans laquelle les travailleurs ayant perdu leur emploi et les autres travailleurs se sont inscrits a) dans un établissement postsecondaire à un moment donné au cours des trois années suivant l'année de référence t, b) dans un établissement postsecondaire en choisissant un domaine d'études différent de celui observé en 2006, c) dans un établissement postsecondaire en choisissant le même domaine d'études qu'en 2006. Les travailleurs sont réputés avoir changé de domaine d'études en tenant compte des 12 grands domaines d'études présentés au tableau 1.

Dans l'ensemble, 9,5 % des travailleurs ayant perdu leur emploi sélectionnés dans la présente étude se sont inscrits à un programme d'études postsecondaires au cours des trois années suivant leur perte d'emploi. En revanche, 6,1 % des travailleurs du groupe de comparaison se sont inscrits à un programme d'études postsecondaires à un moment donné au cours des trois années suivant l'année de référence t. Ces chiffres semblent indiquer que la perte d'emploi a tendance à faire augmenter le taux d'inscription à un programme d'études postsecondaires de 3,4 points de pourcentage; ces chiffres cadrent en outre avec ceux obtenus par Frenette *et al.* (2011), Ci *et al.* (2016) et Morissette et Qiu (2021).

Tableau 1
Statistiques descriptives

	Travailleurs ayant perdu leur emploi	Groupe témoin
	pourcentage	
Age moyen (ans)	42,0	42,7
Femmes	52,2	54,8
Niveau de scolarité en 2006 (recensement, plus haut certificat, diplôme ou grade)		
Collège	50,5	42,7
Certificat inférieur au baccalauréat	9,2	8,2
Baccalauréat	28,1	33,6
Diplôme supérieur au baccalauréat	12,2	15,5
Domaine d'études en 2006		
Education	5,9	8,2
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	5,9	3,1
Sciences humaines	6,4	5,4
Sciences sociales et comportementales, et droit	11,6	12,4
Commerce, gestion et administration publique	24,1	25,2
Sciences physiques et de la vie, et technologies	3,8	4,1
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	6,5	6,2
Architecture, génie et services connexes	20,8	16,1
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2,7	2,4
Santé et domaines connexes	8,8	13,9
Services personnels, de protection et de transport	3,4	3,0
Autre	0,0	0,0
Statut d'immigration		
Né au Canada	71,1	77,0
Immigrant reçu il y a 10 ans ou moins (en date de l'année t)	10,3	5,7
Immigrant reçu il y a plus de 10 ans (en date de l'année t)	18,6	17,3
Groupe de population		
Sud-Asiatique	5,9	4,4
Chinois	5,6	4,9
Noir	2,5	1,8
Philippin	2,8	2,4
Arabe	1,3	0,8
Latino-Américain	1,5	0,9
Asiatique du Sud-Est	0,8	0,6
Autre	4,1	3,0
Blanc	75,6	81,2
Industrie au cours de l'année t		
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1,4	1,3
Construction	9,7	2,6
Fabrication	11,0	9,3
Services peu spécialisés	32,5	26,2
Services hautement spécialisés	9,7	8,1
Services publics	21,4	41,9
Autre	13,2	10,2
Inconnue	1,2	0,4
Taille de l'entreprise au cours de l'année t		
Moins de 20 employés	27,8	15,6
20 à 99 employés	19,5	11,4
100 à 499 employés	13,8	11,6
500 employés ou plus	38,9	61,5

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Tableau 1
Statistiques descriptives (suite)

	Travailleurs ayant perdu leur emploi	Groupe témoin
	pourcentage	
Syndicalisation au cours de l'année t	15,4	36,6
Six ans ou plus d'ancienneté auprès de l'employeur	22,9	66,0
Province d'emploi au cours de l'année t		
Terre-Neuve-et-Labrador	2,0	1,4
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,4
Nouvelle-Écosse	3,2	2,7
Nouveau-Brunswick	2,7	2,3
Québec	23,5	23,7
Ontario	39,4	41,4
Manitoba	2,5	3,1
Saskatchewan	1,8	2,6
Alberta	11,2	10,5
Colombie-Britannique	12,8	11,6
Cohorte		
2009	24,5	19,9
2010	18,8	20,0
2011	18,6	20,1
2012	18,9	20,1
2013	19,2	20,0
	nombre	
Taille de l'échantillon	57 939	2 354 637

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le taux d'inscription de 9,5 % observé pour les travailleurs ayant perdu leur emploi peut être réparti en trois segments : 5,5 % des travailleurs ayant perdu leur emploi ont choisi un domaine d'études différent de celui observé en 2006 et 1,7 % ont choisi le même domaine d'études observé en 2006. Pour les 2,3 % restants, il est impossible de comparer les domaines d'études sélectionnés avant et après la perte d'emploi¹¹. Les pourcentages correspondants pour les travailleurs du groupe de comparaison sont respectivement de 3,2 %, 1,2 % et 1,7 %. Ensemble, ces chiffres laissent entendre que la perte d'emploi accroît la probabilité de recyclage d'environ 2 points de pourcentage (5,5 % moins 3,2 %). Ils indiquent également que près de 60 % (5,5 % divisé par 9,5 %) des travailleurs ayant perdu leur emploi s'inscrivent à un programme d'études postsecondaires après leur perte d'emploi le font dans un nouveau domaine d'études, c'est-à-dire qu'ils suivent un programme de recyclage.

Parmi les travailleurs ayant perdu leur emploi, la probabilité de recyclage après une perte d'emploi semble être plus élevée pour a) les femmes (6,0 %) que pour les hommes (5,0 %); b) les travailleurs âgés de 30 à 44 ans (6,6 %) que pour les travailleurs plus âgés (3,8 %); c) les travailleurs des sciences de la vie et des technologies (9,2 %) que pour ceux provenant d'autres domaines d'études, y compris l'architecture, le génie et les technologies connexes (4,0 %) et le commerce, la gestion et l'administration publique (4,3 %); d) les Noirs (7,9 %) que pour les Blancs (5,6 %), les Sud-Asiatiques (3,1 %) ou les Philippins (2,4 %). Des différences dans la propension à changer de domaine d'études sont également observées entre les industries (les travailleurs ayant perdu leur emploi des services publics changent de domaine d'études plus souvent [7,3 %] que ceux ayant perdu leur emploi des services peu spécialisés [4,4 %]) et les provinces (où les travailleurs ayant perdu leur emploi à Terre-Neuve-et-Labrador, sur l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique ont généralement changé de domaine d'études plus

11. Cette situation se produit pour plusieurs raisons. Premièrement, malgré les critères de sélection limitant l'échantillon à la plus longue période d'études postsecondaires (puis à la première période pour traiter les résultats *ex æquo*), des personnes s'inscrivent dans plusieurs domaines d'études, ce qui les classe à la fois dans la catégorie du recyclage et d'une mise au point. Deuxièmement, certaines personnes ont un domaine d'études « non classé », dans le cas d'études postsecondaires après une perte d'emploi ne pouvant être comparé à aucun domaine d'études avant la perte d'emploi.

souvent que leurs homologues des autres provinces). En revanche, aucune différence substantielle de la probabilité d'un recyclage n'est observée selon la taille de l'entreprise. Tous les modèles qualitatifs décrits ci-dessus se retrouvent également lorsque la mise au point et le recyclage sont fondés sur 41 domaines d'études à deux chiffres au lieu des 12 grands groupes présentés au tableau 2.

Tableau 2
Taux d'entrée aux études postsecondaires, travailleurs ayant perdu leur emploi de 2009 à 2013 et autres travailleurs

Taux d'entrée	Travailleurs ayant perdu leur emploi				Autres travailleurs			
	EPS	Nouveau domaine d'études	Même domaine d'études	Inconnu	EPS	Nouveau domaine d'études	Même domaine d'études	Inconnu
				pourcentage				
Ensemble	9,5	5,5	1,7	2,3	6,1	3,2	1,2	1,7
Sexe								
Hommes	8,8	5,0	1,7	2,1	5,2	2,9	0,9	1,4
Femmes	10,1	6,0	1,8	2,4	6,8	3,5	1,5	1,8
Âge au cours de l'année t								
30 à 44 ans	11,1	6,6	2,0	2,4	7,4	3,9	1,7	1,9
45 à 54 ans	7,1	3,8	1,2	2,1	4,4	2,3	0,7	1,4
Niveau de scolarité en 2006								
Collège	8,7	5,0	1,5	2,2	5,9	3,1	1,0	1,8
Certificat inférieur au baccalauréat	9,5	5,7	1,5	2,2	6,7	3,6	1,5	1,6
Baccalauréat	10,5	6,0	2,0	2,4	6,3	3,3	1,4	1,6
Diplôme supérieur au baccalauréat	10,2	5,9	2,0	2,3	5,9	2,9	1,4	1,6
Domaine d'études en 2006								
Éducation	10,8	5,8	3,1	1,9	7,7	2,9	3,7	1,1
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	10,3	6,7	0,8	2,7	6,3	4,1	0,3	1,9
Sciences humaines	12,3	7,5	2,5	2,3	6,9	3,6	1,6	1,7
Sciences sociales et comportementales, et droit	10,5	6,6	1,2	2,7	6,7	4,1	0,7	1,8
Commerce, gestion et administration publique	8,4	4,3	1,9	2,2	5,3	2,4	1,3	1,6
Sciences physiques et de la vie, et technologies	12,0	9,2	0,5	2,3	6,4	4,6	0,2	1,7
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	8,6	5,5	0,9	2,2	5,2	3,1	0,5	1,7
Architecture, génie et services connexes	8,1	4,0	2,1	2,1	5,1	2,7	0,7	1,7
Agriculture, ressources naturelles et conservation	12,4	8,8	1,2	2,3	7,7	5,2	0,6	1,9
Santé et domaines connexes	9,4	5,3	1,9	2,1	6,7	3,3	1,5	1,9
Services personnels, de protection et de transport	9,5	6,0	0,8	2,7	6,9	3,8	1,3	1,8
Autre	24,2	3,0	9,1	12,1	6,0	4,9	0,0	1,2
Statut d'immigration								
Né au Canada	9,8	5,8	1,8	2,2	6,2	3,4	1,3	1,6
Immigrant reçu il y a 10 ans ou moins (en date de l'année t)	10,4	5,6	2,1	2,7	7,0	3,4	1,2	2,4
Immigrant reçu il y a plus de 10 ans (en date de l'année t)	7,8	4,1	1,2	2,5	5,1	2,4	0,8	1,9
Groupe de population								
Sud-Asiatique	7,2	3,1	1,6	2,5	5,5	2,4	0,9	2,2
Chinois	8,2	4,8	1,4	1,9	5,0	2,5	0,7	1,9
Noir	14,6	7,9	2,6	4,1	9,0	4,1	2,1	2,8
Philippin	6,0	2,4	1,0	2,7	4,4	2,0	0,8	1,7
Arabe	9,8	5,6	2,0	2,1	6,5	3,2	1,5	1,9
Latino-Américain	11,9	6,8	2,4	2,8	7,6	3,8	1,4	2,4
Asiatique du Sud-Est	8,1	5,5	1,1	1,5	4,5	2,1	0,8	1,5
Autre	14,1	8,3	1,7	4,1	8,6	4,8	1,5	2,3
Blanc	9,4	5,6	1,7	2,1	6,1	3,2	1,3	1,6
Industrie au cours de l'année t								
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	9,7	6,3	1,8	1,7	5,7	3,7	1,1	0,8
Construction	8,8	5,2	1,7	1,9	4,8	2,5	0,7	1,7
Fabrication	8,5	4,6	1,6	2,2	4,4	2,0	0,7	1,7
Services peu spécialisés	8,4	4,4	1,5	2,5	4,6	2,2	0,8	1,5
Services hautement spécialisés	9,2	5,6	1,4	2,2	4,4	2,3	0,6	1,5
Services publics	11,8	7,3	2,2	2,2	8,1	4,4	1,9	1,8
Autre	10,0	6,0	1,8	2,1	5,1	2,6	0,8	1,7
Inconnue	8,9	5,9	1,5	1,5	4,9	2,8	0,8	1,3
Taille de l'entreprise au cours de l'année t								
Moins de 20 employés	9,5	5,8	1,6	2,1	4,6	2,4	0,7	1,5
20 à 99 employés	9,6	5,3	1,9	2,4	5,6	2,9	0,9	1,7
100 à 499 employés	8,8	5,1	1,4	2,4	6,6	3,3	1,2	2,0
500 employés ou plus	9,6	5,5	1,8	2,3	6,5	3,4	1,4	1,6

Note : L'acronyme « EPS » signifie études postsecondaires.

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Tableau 2

Taux d'entrée aux études postsecondaires, travailleurs ayant perdu leur emploi de 2009 à 2013 et autres travailleurs (suite)

Taux d'entrée	Travailleurs ayant perdu leur emploi				Autres travailleurs			
	EPS	domaine	domaine	Inconnu	EPS	domaine	domaine	Inconnu
				pourcentage				
Ensemble	9,5	5,5	1,7	2,3	6,1	3,2	1,2	1,7
Syndicalisation au cours de l'année t								
Oui	10,5	6,6	2,1	1,7	7,5	4,0	1,9	1,6
Non	9,3	5,3	1,6	2,4	5,3	2,7	0,9	1,7
Nombre d'années d'ancienneté au cours de l'année t								
Six ans ou plus	8,1	4,5	1,4	2,3	5,5	2,8	1,2	1,5
Moins de six ans	9,9	5,8	1,8	2,3	7,1	3,9	1,3	2,0
Province d'emploi								
Terre-Neuve-et-Labrador	12,1	10,8	1,1	0,2	9,8	7,8	1,8	0,2
Île-du-Prince-Édouard	17,9	15,1	2,4	0,5	8,3	6,0	2,2	0,1
Nouvelle-Écosse	7,3	5,7	1,1	0,6	6,6	4,8	1,6	0,2
Nouveau-Brunswick	9,1	7,1	1,8	0,2	5,2	3,9	1,2	0,1
Québec	8,5	5,4	2,4	0,7	4,8	2,7	1,6	0,5
Ontario	7,9	2,9	1,1	3,9	5,2	1,6	0,8	2,8
Manitoba	11,1	6,2	3,3	1,6	6,5	3,5	2,1	0,9
Saskatchewan	11,4	6,5	2,0	2,9	7,7	3,3	1,4	3,1
Alberta	7,5	5,0	2,1	0,4	4,0	2,7	1,2	0,2
Colombie-Britannique	16,4	11,4	2,1	2,9	12,1	8,6	1,5	2,0
Cohorte								
2009	10,4	6,1	2,0	2,3	6,6	3,5	1,4	1,7
2010	10,0	5,7	2,0	2,2	6,4	3,3	1,3	1,7
2011	9,0	5,1	1,7	2,3	6,1	3,2	1,2	1,7
2012	8,8	5,2	1,3	2,3	5,8	3,0	1,2	1,7
2013	9,0	5,2	1,5	2,3	5,6	2,9	1,1	1,6
				nombre				
Taille de l'échantillon	57 939	57 939	57 939	57 939	2 354 637	2 354 637	2 354 637	2 354 637

Note : L'acronyme « EPS » signifie études postsecondaires.

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Analyses de régression

Le tableau 3 montre, le cas échéant, la mesure dans laquelle les travailleurs dans la force de l'âge ayant perdu leur emploi sont plus susceptibles que d'autres travailleurs de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires ou de changer de domaine d'études. Des modèles probit de la probabilité d'effectuer les transitions suivantes sont estimés : 1) entreprendre des études postsecondaires; 2) changer de domaine d'études à un moment donné au cours des trois années suivant l'année de référence t. L'objectif est de quantifier la mesure dans laquelle, parmi les personnes équivalentes sur le plan observationnel, les travailleurs ayant perdu leur emploi sont plus portés que les travailleurs du groupe de comparaison à effectuer ces transitions. Pour comparer les personnes ayant des caractéristiques observables semblables, les variables explicatives suivantes sont incluses dans les modèles probit fondés sur le sexe : l'âge à l'année t, le niveau de scolarité en 2006, le domaine général d'études en 2006, le statut d'immigrant, le groupe de population, la province d'emploi à l'année t et la cohorte. Le tableau 2 présente les catégories utilisées pour définir ces variables explicatives. Chaque fois que des modèles probit regroupent des données pour les hommes et les femmes, un indicateur du sexe féminin est ajouté à la liste des indicateurs.

Tableau 3
Probabilité d'entreprendre des études postsecondaires ou d'intégrer un nouveau domaine d'études, travailleurs ayant perdu leur emploi de 2009 à 2013 et autres travailleurs

Probabilité d'entreprendre	des études postsecondaires	un nouveau grand domaine d'études	un nouveau domaine d'études détaillé
effets marginaux moyens			
Domaines d'études			
Les deux sexes			
Travailleurs ayant perdu leur emploi	0,031 ***	0,019 ***	0,022 ***
Autres travailleurs
Taux de référence (%)	6,2	3,2	3,5
Taille de l'échantillon (nombre)	2 412 576	2 412 576	2 412 576
Hommes			
Travailleurs ayant perdu leur emploi	0,031 ***	0,018 ***	0,022 ***
Autres travailleurs
Taux de référence (%)	5,3	2,9	3,2
Taille de l'échantillon (nombre)	1 082 796	1 082 796	1 082 796
Femmes			
Travailleurs ayant perdu leur emploi	0,030 ***	0,020 ***	0,022 ***
Autres travailleurs
Taux de référence (%)	6,9	3,5	3,7
Taille de l'échantillon (nombre)	1 329 780	1 329 780	1 329 780

... n'ayant pas lieu de figurer

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Les résultats proviennent des modèles probit comportant des variables de contrôle pour l'âge, le niveau de scolarité en 2006, le grand domaine d'études en 2006, le statut d'immigration, le groupe de population, la province d'emploi au cours de
Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi sont plus susceptibles d'environ 3 points de pourcentage que les autres travailleurs de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Selon que les changements dans les domaines d'études sont définis au niveau à un ou à deux chiffres, la probabilité que des hommes ayant perdu leur emploi changent de domaine d'études est plus élevée de 1,8 à 2,2 points de pourcentage que celle des autres travailleurs de sexe masculin. Chez les femmes, les différences correspondantes varient entre 2,0 et 2,2 points de pourcentage. Dans tous les cas, les différences sont estimées avec précision. Dans l'ensemble, ces chiffres confirment les conclusions d'études canadiennes antérieures, c'est-à-dire que les pertes d'emplois entraînent de modestes augmentations du taux d'inscription à des études postsecondaires. Ces chiffres indiquent également que la perte d'emplois entraîne, en termes absolus, de modestes augmentations de la probabilité d'un recyclage.

Le tableau 4 est axé sur les travailleurs ayant perdu leur emploi ($n = 57\,939$) et permet d'examiner ceux ayant une probabilité relativement élevée de s'inscrire à des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études après leur perte d'emploi. En raison du grand nombre d'indicateurs binaires pouvant être potentiellement utilisés et des échantillons relativement limités disponibles pour estimer les modèles propres au sexe pour les travailleurs ayant perdu leur emploi, l'ensemble des variables explicatives utilisées dans le tableau 4 est plus limité que celui du tableau 3 et exclut les indicateurs de la province et de la cohorte. Néanmoins, les résultats présentés ci-dessous se confirment généralement lorsque des indicateurs de province et de cohorte sont ajoutés aux modèles.

Tableau 4

Probabilité que des travailleurs ayant perdu leur emploi entreprennent des études postsecondaires ou intègrent un nouveau domaine d'études après la perte d'emploi, selon les caractéristiques personnelles

Probabilité d'entreprendre	des études postsecondaires			un nouveau grand domaine d'études			un nouveau domaine d'études détaillé		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	deux sexes	Hommes	Femmes	deux sexes	Hommes	Femmes
	effets marginaux moyens								
Sexe									
Hommes
Femmes	0,0116 ***	0,0074 **	0,0068 **
Age au cours de l'année t									
30 à 44 ans
45 à 54 ans	-0,0375 ***	-0,0319 ***	-0,0439 ***	-0,0267 ***	-0,0235 ***	-0,0302 ***	-0,0295 ***	-0,0275 ***	-0,0321 ***
Niveau de scolarité en 2006									
Collège
Certificat inférieur au baccalauréat	0,0109 *	0,0102	0,0102	0,0101 *	0,0056	0,0129 *	0,0115 **	0,0063	0,0154 *
Baccalauréat	0,0128 ***	0,0104 *	0,0124 *	0,0058 *	0,0038	0,0046	0,0061 *	0,0037	0,0060
Diplôme supérieur au baccalauréat	0,0159 **	0,0166 *	0,0118 †	0,0098 *	0,0105 †	0,0049	0,0109 **	0,0135 *	0,0050
Domaine d'études en 2006									
Education	0,0146 *	0,0197	0,0146 †	0,0098 *	0,0200 †	0,0088	0,0080	0,0190 †	0,0060
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	0,0144 *	-0,0013	0,0301 **	0,0205 ***	0,0074	0,0324 ***	0,0198 ***	0,0074	0,0314 ***
Sciences humaines	0,0311 ***	0,0284 **	0,0351 ***	0,0274 ***	0,0183 *	0,0348 ***	0,0413 ***	0,0349 ***	0,0472 ***
Sciences sociales et comportementales, et droit	0,0132 **	0,0243 **	0,0089	0,0179 ***	0,0253 ***	0,0160 ***	0,0230 ***	0,0290 ***	0,0214 ***
Commerce, gestion et administration publique
Sciences physiques et de la vie, et technologies	0,0316 ***	0,0375 **	0,0274 *	0,0476 ***	0,0488 ***	0,0471 ***	0,0463 ***	0,0475 ***	0,0462 ***
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0,0045	0,0021	0,0118	0,0145 **	0,0065	0,0273 ***	0,0140 **	0,0061	0,0286 ***
Architecture, génie et services connexes	0,0053	0,0065	0,0020	0,0010	-0,0032	0,0162 *	0,0133 ***	0,0111 *	0,0188 *
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0,0397 ***	0,0256 *	0,0651 ***	0,0444 ***	0,0290 **	0,0669 ***	0,0459 ***	0,0337 **	0,0654 ***
Santé et domaines connexes	0,0069	0,0234 *	0,0027	0,0081 *	0,0237 **	0,0049	0,0082 *	0,0253 **	0,0043
Services personnels, de protection et de transport	0,0139 †	0,0233 *	0,0018	0,0175 **	0,0147 †	0,0187 †	0,0174 *	0,0171 *	0,0165
Autre	0,1348	...	0,2192	-0,0177	...	-0,0082	-0,0197	...	-0,0113
Statut d'immigration									
Né au Canada
Immigrant reçu il y a 10 ans ou moins	0,0044	0,0082	0,0002	-0,0002	0,0054	-0,0072	-0,0008	0,0047	-0,0071
Immigrant reçu il y a plus de 10 ans	-0,0161 ***	-0,0167 **	-0,0143 *	-0,0131 ***	-0,0126 **	-0,0135 **	-0,0145 ***	-0,0150 **	-0,0136 *
Groupe de population									
Sud-Asiatique	-0,0226 ***	-0,0129	-0,0319 ***	-0,0235 ***	-0,0186 **	-0,0275 ***	-0,0257 ***	-0,0199 **	-0,0308 ***
Chinois	-0,0082	-0,0049	-0,0110	-0,0020	-0,0042	-0,0004	-0,0020	-0,0024	-0,0018
Noir	0,0603 ***	0,0694 ***	0,0497 **	0,0303 ***	0,0296 *	0,0293 *	0,0368 ***	0,0378 **	0,0339 *
Philippin	-0,0252 **	-0,0057	-0,0415 ***	-0,0250 ***	-0,0166 †	-0,0309 ***	-0,0208 **	-0,0087	-0,0304 ***
Arabe	0,0074	0,0070	0,0073	0,0047	-0,0067	0,0207	0,0053	-0,0024	0,0156
Latino-Américain	0,0313 *	0,0231	0,0392 †	0,0193 †	0,0116	0,0263	0,0199 †	0,0143	0,0250
Asiatique du Sud-Est	-0,0027	0,0506 †	-0,0733 ***	0,0084	0,0398	-0,0323 **	0,0049	0,0378	-0,0367 **
Autre	0,0510 ***	0,0408 ***	0,0588 ***	0,0323 ***	0,0222 *	0,0407 ***	0,0338 ***	0,0252 *	0,0409 ***
Blanc
Taux de référence (%)	9,5	8,8	10,1	5,5	5,0	6,0	6,1	5,7	6,4
Taille de l'échantillon (nombre)	57 939	27 415	30 524	57 939	27 415	30 524	57 939	27 415	30 524

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Notes : Les résultats proviennent des modèles probit. L'acronyme « FDLMO » fait référence au Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre. Le terme « recensement » fait référence au Recensement de la population de 2006.

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le tableau 4 montre que, toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes ayant perdu leur emploi sont plus enclines que les hommes ayant perdu leur emploi à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires après leur perte d'emploi ou à intégrer un nouveau domaine d'études. En moyenne, la probabilité que les femmes entreprennent des études postsecondaires dépasse celle des hommes d'environ 1,2 point de pourcentage. La probabilité que des femmes intègrent un nouveau domaine d'études dépasse celle des hommes de 0,7 point de pourcentage, peu importe la définition des changements de domaines d'études.

Conformément aux constats de Morissette et Qiu (2021), le tableau 4 indique que les travailleurs ayant perdu leur emploi plus âgés de sexe masculin et féminin sont moins portés que leurs homologues plus jeunes à entreprendre des études postsecondaires après une perte d'emploi. La différence de probabilité d'entreprendre des études postsecondaires chez les travailleurs âgés de 45 à 54 ans et ceux de 30 à 44 ans s'établit en moyenne à 3,2 points de pourcentage chez les hommes et à 4,4 points de pourcentage chez les femmes. Étant donné que 8,8 % des hommes ayant perdu leur emploi et 10,1 % des femmes ayant perdu leur emploi ont entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi, ces différences présentent une importance relative. Les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi âgés de 45 à 54 ans sont également moins susceptibles que les personnes de 30 à 44 ans d'intégrer de nouveaux domaines d'études après leur perte d'emploi. Dans l'ensemble des groupes d'âge, ces différences de probabilité s'élèvent à environ 2,5 points de pourcentage pour les hommes et à 3,0 points de pourcentage pour les femmes.

Le tableau 4 montre également que la fréquence du recyclage varie selon le domaine d'études initial. Dans la plupart des domaines d'études initiaux, les femmes ayant perdu leur emploi sont plus susceptibles de se recycler que les femmes ayant perdu leur emploi ayant déjà étudié en commerce, en gestion et en administration publique. Les femmes ayant perdu leur emploi ayant, par exemple, déjà étudié en sciences physiques et de la vie et en technologies sont, en moyenne, plus portées de près de 5 points de pourcentage à intégrer de nouveaux domaines d'études que leurs homologues ayant étudié en commerce, en gestion et en administration publique. Étant donné qu'en moyenne, 6 % des femmes ayant perdu leur emploi intègrent de nouveaux domaines d'études après leur perte d'emploi, cette différence de 5 points de pourcentage mérite d'être soulignée. En revanche, la probabilité de changement de domaines d'études n'est pas statistiquement différente pour les femmes ayant perdu leur emploi ayant déjà reçu une formation en éducation ou en santé et dans des domaines connexes, par rapport à celles ayant étudié en commerce, en gestion et en administration publique. Par rapport au secteur du commerce, de la gestion et de l'administration publique, la probabilité que des hommes ayant perdu leur emploi changent de domaine d'études est également plus élevée en sciences humaines, sociales et comportementales et en droit; en sciences physiques et de la vie et en technologies; en agriculture, ressources naturelles et conservation; et en santé et domaines connexes. Les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi ayant déjà étudié en commerce, en gestion et en administration publique ne sont jamais plus enclins à changer de domaine d'études que leurs homologues ayant déjà étudié dans d'autres domaines. Cela sous-entend un certain degré de stabilité de type d'apprentissage pour les personnes provenant du domaine du commerce, de la gestion et de l'administration publique.

Des différences dans la fréquence du recyclage sont également observées entre les groupes de population. Comparativement à leurs homologues blancs, les hommes et les femmes sud-asiatiques sont moins portés de 1,9 à 3,1 points de pourcentage à s'engager dans de nouveaux domaines d'études après leur perte d'emploi. Une tendance semblable est observée chez les femmes philippines ou les femmes des autres groupes de population. En revanche, les hommes et les femmes noirs sont plus susceptibles de 3 à 4 points de pourcentage que les hommes et les femmes blancs de changer de domaine d'études après leur perte d'emploi.

Ensemble, les chiffres du tableau 4 confirment des résultats antérieurs (p. ex. la probabilité relativement faible que des travailleurs plus âgés ayant perdu leur emploi entreprennent des études postsecondaires après leur perte d'emploi), tout en mettant en évidence de nouvelles tendances non encore documentées au Canada. L'une des principales constatations est que la probabilité de recyclage varie non seulement selon le sexe et le groupe d'âge, mais aussi selon le domaine d'études initial et le groupe de population. De plus, les différences qui ressortent des analyses multivariées sont souvent importantes en termes relatifs.

Quels domaines d'études les travailleurs ayant perdu leur emploi intègrent-ils après leur perte d'emploi?

Les résultats présentés dans la section précédente permettent de quantifier la mesure dans laquelle les travailleurs ayant perdu leur emploi intègrent de nouveaux domaines d'études après leur perte d'emploi, mais ne fournissent aucune précision sur les domaines particuliers que les travailleurs ayant suivi une formation donnée choisissent après leur perte d'emploi. Le tableau 5 comble cette lacune. Il fournit une matrice du domaine d'études avant et après la perte d'emploi qui permet la comparaison entre le domaine d'études choisi après la perte d'emploi et le domaine d'études déclaré précédemment dans le Recensement de la population de 2006 pour les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi. L'accent est mis sur les travailleurs ayant perdu leur emploi pour lesquels les catégories « nouveau domaine d'études » ou « même domaine d'études », illustrées au tableau 2, peuvent être déterminées. Les travailleurs ayant perdu leur emploi appartenant à la catégorie « Inconnu » (colonnes 4 et 8 du tableau 2) sont exclus du tableau 5. Des matrices distinctes sont produites pour les hommes ($n = 1\ 835$) et les femmes ($n = 2\ 394$).

Tableau 5

Matrices de transition, domaine d'études initial comparativement au domaine d'études après la perte d'emploi, travailleurs de sexe masculin et féminin ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi

HOMMES (n = 1 835)

Domaine d'études choisi après la perte d'emploi

Domaine d'études initial	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Sans crédit	Multiple	Ensemble
	pourcentage														
1	26,7	0,0	18,8	7,5	5,4	0,0	5,0	16,2	0,0	4,1	3,7	4,1	7,5	1,1	3,7
2	10,8	11,4	14,1	6,9	10,5	0,0	5,7	20,7	0,0	1,7	7,2	2,7	6,8	1,5	5,3
3	15,1	2,9	29,6	5,0	15,6	0,0	1,2	10,2	0,6	4,1	3,4	2,4	8,9	1,1	6,4
4	9,3	0,9	25,4	15,4	18,3	0,0	2,4	11,2	3,7	3,9	3,7	1,4	4,5	0,0	9,5
5	5,1	0,9	22,1	2,0	24,2	0,5	3,4	19,9	1,3	2,9	5,0	2,4	8,9	1,4	13,9
6	10,6	1,1	21,9	5,3	14,9	4,1	4,6	22,8	2,8	2,4	3,3	2,5	1,3	2,3	6,0
7	3,7	1,1	16,3	3,3	13,7	0,8	20,0	21,0	0,0	3,3	5,6	2,1	6,0	3,0	8,0
8	2,7	0,9	25,9	2,7	7,8	0,4	3,4	38,2	0,6	1,6	3,4	4,3	7,1	0,8	33,8
9	0,0	0,2	21,0	2,1	4,0	0,0	0,0	26,5	12,6	6,7	9,7	2,3	11,5	3,4	4,2
10	4,3	0,0	18,6	6,8	16,3	6,1	1,8	15,3	1,8	17,5	3,6	0,0	5,3	2,6	4,9
11	4,0	0,0	23,2	1,9	10,6	0,8	1,0	26,9	0,0	1,7	15,5	5,8	2,9	5,8	4,2
12	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	0,0
Ensemble	6,4	1,5	23,0	4,7	12,9	0,8	4,4	25,2	1,6	3,4	4,8	3,0	6,7	1,5	100,0

§ taille de l'échantillon trop petite

Notes : Les domaines d'études sont les suivants :

- 1 Éducation
- 2 Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications
- 3 Sciences humaines
- 4 Sciences sociales et comportementales, et droit
- 5 Commerce, gestion et administration publique
- 6 Sciences physiques et de la vie, et technologies
- 7 Mathématiques, informatique et sciences de l'information
- 8 Architecture, génie et services connexes
- 9 Agriculture, ressources naturelles et conservation
- 10 Santé et domaines connexes
- 11 Services personnels, de protection et de transport
- 12 Autre

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Tableau 5

Matrices de transition, domaine d'études initial comparativement au domaine d'études après la perte d'emploi, travailleurs de sexe masculin et féminin ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi (suite)

FEMMES (n = 2 394)

Domaine d'études choisi après la perte d'emploi

Domaine d'études initial	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Sans crédit	Multiple	Ensemble
	pourcentage														
1	37,4	0,2	17,2	12,0	11,6	0,8	1,6	0,0	0,5	6,4	0,0	1,3	9,0	2,1	10,1
2	15,7	10,9	21,3	12,5	13,9	0,0	4,2	3,3	0,6	6,8	0,0	3,4	5,3	1,8	7,0
3	21,6	1,3	22,9	8,7	20,6	0,0	2,8	1,1	0,3	10,2	1,4	2,0	5,0	2,1	10,7
4	12,3	2,4	21,6	14,6	19,8	0,6	0,5	1,3	1,3	11,5	0,7	4,7	7,0	1,7	15,1
5	5,8	0,4	24,4	8,1	32,7	0,5	1,1	2,6	0,3	8,7	3,5	2,7	7,8	1,4	26,2
6	6,6	0,0	17,5	9,7	14,6	5,6	1,7	1,7	6,6	15,6	5,3	5,9	8,9	0,3	4,4
7	9,7	0,9	22,7	11,2	20,0	2,9	4,5	6,6	2,9	8,5	1,7	4,2	4,2	0,0	4,1
8	6,9	0,0	25,1	9,0	27,1	0,0	1,6	8,9	2,3	7,4	0,7	3,1	5,1	2,8	4,3
9	9,6	0,0	22,2	7,8	10,3	1,1	0,0	7,3	11,7	9,9	4,0	0,0	6,5	9,6	3,3
10	7,4	1,3	18,8	9,7	13,8	0,5	1,3	1,6	0,6	29,4	2,5	2,1	9,6	1,4	12,2
11	3,7	0,0	22,3	4,7	22,6	0,0	1,0	3,4	0,0	18,4	5,0	2,6	5,2	11,0	2,4
12	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	0,1
Ensemble	12,9	1,6	21,7	10,2	21,1	0,8	1,6	2,5	1,4	11,9	2,0	3,0	7,2	2,1	100,0

§ taille de l'échantillon trop petite

Notes : Les domaines d'études sont les suivants :

- 1 Éducation
- 2 Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications
- 3 Sciences humaines
- 4 Sciences sociales et comportementales, et droit
- 5 Commerce, gestion et administration publique
- 6 Sciences physiques et de la vie, et technologies
- 7 Mathématiques, informatique et sciences de l'information
- 8 Architecture, génie et services connexes
- 9 Agriculture, ressources naturelles et conservation
- 10 Santé et domaines connexes
- 11 Services personnels, de protection et de transport
- 12 Autre

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Les résultats confirment qu'une minorité des hommes et des femmes ayant perdu leur emploi pris en compte dans le tableau 5 demeurent dans le même domaine d'études après la perte d'emploi. On peut le constater en examinant les cellules en diagonale dans chaque matrice. Selon le domaine d'études initial, par exemple, entre 4,1 % et 38,2 % des hommes ayant perdu leur emploi se sont inscrits, après la perte de leur emploi, dans le même domaine d'études que celui observé en 2006. Pour les femmes ayant perdu leur emploi, les estimations correspondantes varient entre 4,5 % et 37,4 %.

Les domaines d'études sélectionnés après la perte d'emploi diffèrent entre les hommes et les femmes. Les deux domaines les plus populaires chez les hommes sont l'architecture, le génie et les technologies connexes (25,2 %) et les sciences humaines (23,0 %), qui sont sélectionnés par près de la moitié des hommes ayant perdu leur emploi. En revanche, les deux domaines les plus populaires chez les femmes sont les sciences humaines (21,7 %) et le commerce, la gestion et l'administration publique (21,1 %), sélectionnés par environ 4 femmes ayant perdu leur emploi sur 10.

Il faut admettre que ces dissimilitudes reflètent en partie les différences de domaine d'études entre les sexes observés en 2006, avant la perte d'emploi. Une comparaison plus significative met l'accent sur les différences entre les sexes au sein d'un domaine d'études initial donné. Lorsque cette comparaison est effectuée, des tendances intéressantes émergent. Par exemple, peu importe le domaine d'études initial pris en compte, la proportion de travailleurs ayant perdu leur emploi choisissant l'architecture, le génie et les technologies connexes (secteur 8) est plus élevée de 9,1 à 29,4 points de pourcentage pour les

hommes que pour les femmes¹². À l'inverse, la proportion de travailleurs ayant perdu leur emploi qui choisissent des domaines liés à la santé et les domaines connexes (secteur 10) après une perte d'emploi est, dans la plupart des domaines d'études, inférieure de 5,1 à 16,6 points de pourcentage chez les hommes comparativement à la proportion enregistrée chez les femmes. Cela donne à penser que les hommes ayant perdu leur emploi ont tendance à éviter les professions liées à la santé après une perte d'emploi (Miller, 2017).

Pour vérifier si les différences entre les sexes en matière de domaine choisi après une perte d'emploi persistent après prise en compte du domaine d'études initial des travailleurs, on estime une série de modèles probit. Chaque modèle permet d'estimer la probabilité que des travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent un domaine d'études donné (p. ex. les sciences humaines, l'éducation) après leur perte d'emploi. Onze modèles sont estimés; un pour chacun des domaines d'études illustrés au tableau 2 (à l'exception de la catégorie « autre », pour laquelle de petites tailles d'échantillon empêchent l'estimation). Dans chaque modèle, les données relatives aux hommes et aux femmes ayant perdu leur emploi sont regroupées et l'ensemble de variables explicatives suivantes est utilisé : un indicateur pour les femmes, un indicateur pour les travailleurs âgés de 45 à 54 ans, des indicateurs du niveau de scolarité et des indicateurs des domaines d'études observés en 2006, avant la perte d'emploi¹³. La question suivante est alors posée : Chez les hommes et les femmes ayant perdu leur emploi d'âge, de niveau de scolarité et de domaine d'études initial similaires, existe-t-il des différences, selon le sexe, du domaine d'études sélectionné après la perte d'emploi?

Les résultats du tableau 6 indiquent que, toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de choisir les domaines suivants après une perte d'emploi : éducation, sciences sociales et comportementales et droit; commerce, gestion et administration publique; santé et domaines connexes. La probabilité d'intégrer les domaines de la santé et les domaines connexes est par exemple, en moyenne, plus élevée de 7,5 points de pourcentage pour les femmes que pour les hommes. Il s'agit d'une différence importante étant donné que, collectivement, 8,2 % des hommes et des femmes ayant perdu leur emploi ont choisi ce domaine après leur perte d'emploi. De même, la probabilité que des travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent les sciences sociales et comportementales et le droit ou le commerce, la gestion et l'administration publique est plus élevée d'environ 6 points de pourcentage, en moyenne, pour les femmes que pour les hommes.

12. On peut le constater en comparant la colonne du secteur 8 pour les hommes et les femmes.

13. Les limites de taille d'échantillon (n = 4 229) ne permettent pas d'effectuer des analyses significatives qui ajouteraient à ces variables les groupes de population et le statut d'immigrant.

Tableau 6

Différences entre les sexes dans la probabilité d'intégrer un domaine d'études donné, selon le domaine d'études observé en 2006, travailleurs ayant perdu leur emploi qui étaient inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi

Probabilité d'intégrer l'un des domaines d'études suivants :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	effets marginaux moyens										
Hommes
Femmes	0,0409 ***	-0,0019	-0,0015	0,049 ***	0,0629 ***	-0,0001	-0,0244 ***	-0,1777 ***	-0,0017	0,0751 ***	-0,0299 ***
Taux de référence (%)	10,0	1,5	22,3	7,8	17,5	0,8	2,9	12,5	1,5	8,2	3,3
Taille de l'échantillon (nombre)	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229	4 229

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

pour les femmes, les travailleurs âgés de 45 à 54 ans, les niveaux de scolarité en 2006 et les indicateurs pour le domaine d'études observé en 2006. Les erreurs-types sont regroupées selon le numéro d'identification de la personne.

Les domaines d'études sont les suivants :

- 1 Éducation
- 2 Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications
- 3 Sciences humaines
- 4 Sciences sociales et comportementales, et droit
- 5 Commerce, gestion et administration publique
- 6 Sciences physiques et de la vie, et technologies
- 7 Mathématiques, informatique et sciences de l'information
- 8 Architecture, génie et services connexes
- 9 Agriculture, ressources naturelles et conservation
- 10 Santé et domaines connexes
- 11 Services personnels, de protection et de transport

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

En revanche, les femmes sont beaucoup moins enclines que les hommes à choisir l'architecture, le génie et les technologies connexes après une perte d'emploi; la différence entre les sexes s'établit en moyenne à environ 18 points de pourcentage. Les femmes sont également légèrement moins portées que les hommes à entreprendre des études en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information (-2,4 points de pourcentage) ou en services personnels, de protection et de transport (-3,0 points de pourcentage).

En somme, le tableau 6 fait ressortir les différences importantes entre les sexes dans les domaines d'études que les travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent après une perte d'emploi. Ces différences sont observées même après correction pour tenir compte du domaine d'études initial.

Le tableau 7 fournit des renseignements supplémentaires sur les types de transitions vers les études de travailleurs ayant perdu leur emploi.

Le premier panel du tableau 7 montre que, peu importe le niveau de scolarité initial des travailleurs ayant perdu leur emploi, l'option la plus fréquemment choisie après une perte d'emploi est un programme d'un an. Ce résultat est cohérent avec le fait que l'échantillon pris en compte dans l'étude est composé d'adultes, dont bon nombre pourraient devoir composer avec des contraintes de temps importantes. Par exemple, entre 53,7 % et 60,0 % des hommes ayant perdu leur emploi appartenant aux catégories identifiables « nouveaux domaines d'études » ou « même domaine d'études » ont choisi un programme d'un an après leur perte d'emploi. Pour les femmes ayant perdu leur emploi, les pourcentages correspondants varient entre 47,9 % et 58,3 %.

Le deuxième panel du tableau 7 indique que les programmes de formation technique et professionnelle (programmes de niveau 2) sont généralement l'option privilégiée par les travailleurs ayant perdu leur emploi après une perte d'emploi. Près de la moitié des femmes ayant perdu leur emploi possédant un diplôme d'études collégiales ont, par exemple, choisi cette option après avoir perdu leur emploi, comparativement à plus de 60 % de leurs homologues masculins.

Ensemble, les chiffres du tableau 7 portent à croire que de nombreux travailleurs ayant perdu leur emploi choisissent des programmes courts, appliqués ou axés sur la carrière, après une perte d'emploi.

Tableau 7

Durée et niveau du programme d'études postsecondaires choisi par les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi, selon le niveau de scolarité en 2006

	1 an	2 ans	3 ans	Ensemble
	pourcentage			
I. Durée du programme choisi après la perte d'emploi				
Hommes (n = 1 835)				
Niveau de scolarité en 2006				
Collège	60,0	26,7	13,3	47,2
Certificat inférieur au baccalauréat	55,1	35,1	9,8	8,5
Baccalauréat	56,2	29,5	14,4	29,2
Grade supérieur au baccalauréat	53,7	23,2	23,0	15,1
Ensemble	57,5	27,7	14,8	100,0
Femmes (n = 2 394)				
Niveau de scolarité en 2006				
Collège	58,3	27,0	14,7	45,0
Certificat inférieur au baccalauréat	46,8	38,0	15,3	9,9
Baccalauréat	51,7	29,5	18,8	33,1
Diplôme supérieur au baccalauréat	47,9	31,5	20,5	12,0
Ensemble	53,7	29,5	16,8	100,0

Source : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Tableau 7

Durée et niveau du programme d'études postsecondaires choisi par les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi, selon le niveau de scolarité en 2006 (suite)

	Niveau					
	1	2	3	4	5	Multiple
	pourcentage					
II. Niveau des programmes d'études postsecondaires choisis après la perte d'emploi						
Hommes (n = 1 835)						
Niveau de scolarité en 2006 (recensement, plus haut certificat, diplôme ou grade)						
Collège	2,2	61,3	9,5	1,7	22,8	2,5
Certificat inférieur au baccalauréat	0,0	52,7	17,2	6,0	20,1	4,0
Baccalauréat	1,2	43,8	13,0	17,4	21,4	3,2
Diplôme supérieur au baccalauréat	2,2	36,3	11,8	28,3	15,8	5,6
Ensemble	1,7	51,7	11,5	10,7	21,1	3,3
Femmes (n = 2 394)						
Niveau de scolarité en 2006 (recensement, plus haut certificat, diplôme ou grade)						
Collège	4,0	48,9	18,9	2,3	21,4	4,6
Certificat inférieur au baccalauréat	3,9	35,9	23,2	7,1	25,2	4,6
Baccalauréat	2,6	33,6	16,2	20,8	22,9	4,0
Diplôme supérieur au baccalauréat	2,4	22,7	16,0	28,1	25,6	5,2
Ensemble	3,3	39,4	18,1	12,0	22,8	4,4

Notes :

Le niveau 1 comprend les programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base et d'autres programmes.

Le niveau 2 comprend les programmes d'apprentissage, les programmes préparatoires à la formation technique ou préuniversitaire, les programmes de formation technique ou professionnelle et les programmes de postformation technique ou professionnelle.

Le niveau 3 comprend les programmes préuniversitaires, les programmes préparatoires au premier cycle et les programmes de premier cycle.

Le niveau 4 comprend les programmes postérieurs au baccalauréat, sauf les études supérieures, les programmes préparatoires aux études supérieures (deuxième cycle), les programmes préparatoires aux études supérieures (troisième cycle), les programmes de résidence dans le domaine de la santé, les programmes d'études supérieures (deuxième cycle), les programmes d'études supérieures (troisième cycle) et les programmes d'études supérieures (post-troisième cycle).

Le niveau 5 comprend les catégories suivantes : hors programme (sans crédit), hors programme (à crédit – premier cycle), hors programme (à crédit – études supérieures) et hors programme (à crédit – autre niveau postsecondaire).

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Croissance des revenus à la suite d'une perte d'emploi

Jusqu'à présent, les travailleurs ayant perdu leur emploi et les travailleurs du groupe de comparaison ont fait l'objet d'un suivi de l'année $t - 1$ à l'année $t + 4$, afin de mesurer leur transition (ou l'absence de transition) vers des études postsecondaires. Dans la présente section, l'échantillon initialement sélectionné est quelque peu réduit pour permettre de suivre les travailleurs de l'année $t - 1$ à l'année $t + 5$ et de comparer la croissance de leurs revenus pendant cette période. Comme il est mentionné précédemment, tous les travailleurs considérés avaient un revenu positif au cours de l'année $t + 5$ et ne suivaient pas d'études postsecondaires cette année-là. L'objectif de cette section est de répondre à la question suivante : Comment la croissance des revenus des divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi (ne s'étant pas inscrits à des études postsecondaires, ayant changé de domaine d'études et étant demeurés dans le même domaine) se compare-t-elle à moyen terme?

Le tableau 8 présente des données descriptives à ce sujet. En moyenne, les travailleurs ayant perdu leur emploi qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires après avoir perdu leur emploi ont vu leur revenu annuel réel augmenter de 0,12 point logarithmique (ou environ 12 %) au cours de la période de six ans allant de l'année $t - 1$ à l'année $t + 5$. Les travailleurs ayant perdu leur emploi qui s'étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires après avoir perdu leur emploi ont enregistré de meilleurs résultats : leur revenu annuel réel a augmenté de 0,19 point logarithmique, en moyenne. Une plus forte croissance de la rémunération pour ce groupe est observée tant chez les hommes que chez les femmes, mais semble se limiter aux travailleurs âgés de 30 à 44 ans et à ceux qui possédaient tout au plus un baccalauréat en 2006.

Tableau 8
Variation moyenne du logarithme de la rémunération réelle des travailleurs ayant perdu leur emploi de l'année précédant la perte d'emploi à la cinquième année suivant la perte d'emploi

Travailleurs ayant perdu leur emploi	Variation moyenne du logarithme de la rémunération réelle				
	EPS entreprises après la perte d'emploi		EPS entreprises		
	Non	Oui	Nouveau domaine d'études	Même domaine d'études	Inconnue
			valeurs logarithmiques		
Tous	0,12	0,19	0,23	0,17	0,11
Sexe					
Hommes	0,07	0,13	0,18	0,04	0,09
Femmes	0,18	0,24	0,27	0,29	0,12
Âge au cours de l'année t					
30 à 44 ans	0,21	0,27	0,31	0,20	0,22
45 à 54 ans	-0,01	0,01	0,03	0,09	-0,07
Niveau de scolarité en 2006					
Collège	0,11	0,21	0,24	0,18	0,16
Certificat inférieur au baccalauréat	0,10	0,23	0,32	0,02	0,17
Baccalauréat	0,16	0,20	0,27	0,13	0,08
Diplôme supérieur au baccalauréat	0,12	0,07	0,05	0,30	-0,05
Durée du programme d'EPS choisi après la perte d'emploi					
Un an	...	0,18	0,20	0,23	0,11
Deux ans	...	0,19	0,27	0,11	-0,01
Trois ans	...	0,27	0,31	0,12	0,41
Niveau du programme d'EPS après la perte d'emploi					
1	...	0,21	0,21	1,36	0,02
2	...	0,19	0,23	0,07	0,17
3	...	0,29	0,25	0,34	0,45
4	...	0,22	0,25	0,18	...
5	...	0,16	0,22	0,50	0,10
Multiple	...	0,15	0,27	-0,69	0,13
			nombre		
Taille de l'échantillon	42 466	3 957	2 283	714	960

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : L'acronyme « EPS » signifie études postsecondaires.

Le niveau 1 comprend les programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base et d'autres programmes.

Le niveau 2 comprend les programmes d'apprentissage, les programmes préparatoires à la formation technique ou préuniversitaire, les programmes de formation technique ou professionnelle et les programmes de postformation technique ou Le niveau 3 comprend les programmes préuniversitaires, les programmes préparatoires au premier cycle et les programmes de premier cycle.

Le niveau 4 comprend les programmes postérieurs au baccalauréat, sauf les études supérieures, les programmes préparatoires aux études supérieures (deuxième cycle), les programmes préparatoires aux études supérieures (troisième cycle), les programmes de résidence dans le domaine de la santé, les programmes d'études supérieures (deuxième cycle), les programmes d'études supérieures (troisième cycle) et les programmes d'études supérieures (post-troisième cycle).

Le niveau 5 comprend les catégories suivantes : hors programme (sans crédit), hors programme (à crédit – premier cycle), hors programme (à crédit – études supérieures) et hors programme (à crédit – autre niveau postsecondaire).

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Parmi les travailleurs ayant perdu leur emploi qui s'étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires, ceux qui ont changé de domaine d'études ont enregistré la plus forte hausse de revenus, en moyenne. La croissance moyenne de la rémunération de ce groupe s'est établie à 0,23 point logarithmique, comparativement à 0,17 point logarithmique pour leurs homologues demeurés dans le même domaine d'études, et à 0,11 point logarithmique pour ceux ayant entrepris des études postsecondaires.

La croissance relativement forte des revenus des travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études se limite toutefois aux hommes. Les femmes ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études n'ont pas connu une plus forte croissance des revenus (0,27 point logarithmique) que les femmes ayant perdu leur emploi qui sont demeurées dans leur domaine d'études initial (0,29 point logarithmique).

Une partie de ces différences de croissance des gains pourrait découler d'effets de composition. Des résultats non présentés indiquent que les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études après avoir perdu leur emploi étaient plus jeunes d'environ deux ans (39,9 ans) que ceux qui n'avaient pas entrepris d'études postsecondaires après leur perte d'emploi (42,0 ans). Le premier groupe était également légèrement plus susceptible d'avoir obtenu un baccalauréat ou d'avoir suivi des études supérieures avant leur perte d'emploi que le deuxième groupe¹⁴.

Le tableau 9 tient compte de ces effets de composition. Le premier panel présente les différences de croissance des gains entre les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après avoir perdu leur emploi et ceux qui ne l'ont pas fait. Les résultats sont présentés pour les deux sexes ainsi que pour les hommes et les femmes séparément. Les variations du revenu réel logarithmique des années $t - 1$ à $t + 5$ font l'objet d'une régression en fonction a) d'un indicateur binaire désignant les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi et b) de variables de contrôle tenant compte d'un terme quadratique d'âge, d'indicateurs de scolarité et, lorsque les données pour les hommes et les femmes sont regroupées, d'un indicateur binaire pour les femmes. La première ligne présente les estimations de paramètres obtenues pour l'indicateur binaire désignant les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après avoir perdu leur emploi sans application de variables de contrôle; ces estimations de paramètres reproduisent les écarts de rémunération logarithmiques observés au tableau 9. La deuxième ligne présente les estimations de paramètres correspondantes obtenues en tenant compte de l'âge, du niveau de scolarité et du sexe. Les chiffres indiquent que le fait de tenir compte de l'âge, du niveau de scolarité et du sexe réduit les écarts de croissance de la rémunération entre les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après avoir perdu leur emploi et ceux qui ne l'ont pas fait (de 0,065 à 0,067 point logarithmique à environ 0,030 point logarithmique). Toutefois, la différence restante n'est plus statistiquement significative aux niveaux conventionnels. Ces estimations donnent à penser que parmi les travailleurs ayant perdu leur emploi d'âge et de niveau de scolarité semblables qui ont suivi des études postsecondaires, ceux qui ont entrepris des études postsecondaires après leur perte d'emploi n'ont pas connu, en moyenne, une croissance plus rapide de leurs gains, entre l'année $t - 1$ et l'année $t + 5$, que ceux qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires.

14. Dans cet échantillon, près des deux tiers (63,6 %) des travailleurs licenciés inscrits à un programme d'études postsecondaires après la perte d'emploi participent à des programmes d'une année. Les personnes qui changent de domaine d'études ont tendance à choisir des programmes d'un an dans une plus grande mesure (60,9 %) que celles qui demeurent dans leur domaine d'études initial (49,5 %). De plus, près de 9 travailleurs licenciés sur 10 (84,7 %) qui s'inscrivent à des études postsecondaires après leur perte d'emploi et qui ne font partie ni de la catégorie « Nouveau domaine d'études » ni de la catégorie « Même domaine d'études » s'inscrivent à des programmes de niveau 5. Le niveau 5 comprend les catégories suivantes : hors programme (sans crédit), hors programme (à crédit – premier cycle), hors programme (à crédit – études supérieures) et hors programme (à crédit – autre niveau postsecondaire).

Tableau 9
Différences dans la croissance de la rémunération chez les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ne se sont pas inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
valeurs logarithmiques			
I. Travailleurs ayant perdu leur emploi qui se sont inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle	0,0669 **	0,062 †	0,0654
Avec variables de contrôle	0,0326	0,0285	0,0368
II. Divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi qui se sont inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi			
Grand domaine d'études après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,1093 ***	0,0965 †	0,1156 ***
Domaine d'études initial choisi	0,0446	0,1150 †	-0,0283
Autre	-0,0122	-0,0507	0,0252
Avec variables de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0686 *	0,0583	0,0808 *
Domaine d'études initial choisi	0,0073	0,0752	-0,0611
Autre	-0,0298	-0,0692	0,0139
Taille de l'échantillon (nombre)	46 423	23 907	22 516
Domaines d'études détaillés après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0954 **	0,0914 †	0,0959 **
Domaine d'études initial choisi	0,0867	0,1424 †	-0,0215
Autre	-0,0133	-0,0509	0,0231
Avec variables de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0569 †	0,0533	0,0608 †
Domaine d'études initial choisi	0,0401	0,1017	-0,0505
Autre	-0,0308	-0,0694	0,0118
Taille de l'échantillon (nombre)	46 423	23 907	22 516

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Note : Les variations du logarithme de la rémunération annuelle réelle de l'année $t - 1$ à l'année $t + 5$ sont atténuées en fonction des indicateurs désignant les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi ainsi que d'un terme quadratique pour l'âge, les indicateurs du niveau de scolarité et, lorsque les données pour les hommes et les femmes sont regroupées, un indicateur binaire pour les femmes.

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Le deuxième panel du tableau 9 permet d'examiner les différences de croissance de la rémunération entre divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi : a) ceux n'ayant pas entrepris d'études postsecondaires après leur perte d'emploi; b) ceux ayant entrepris un recyclage, c'est-à-dire ayant changé de domaine d'études; c) ceux étant demeurés dans leur domaine d'études initial; d) les autres s'étant inscrits à un programme d'études postsecondaires. La moitié supérieure du deuxième panel présente les différences de rémunération logarithmiques (sans variables de contrôle), entre les trois derniers groupes et le groupe a), c'est-à-dire les travailleurs ayant perdu leur emploi qui n'ont pas

entrepris d'études postsecondaires après avoir perdu leur emploi. La moitié inférieure montre les différences de rémunération logarithmiques correspondantes obtenues après correction pour tenir compte de l'âge, du niveau de scolarité et du sexe. Ces différences indiquent que lorsque le recyclage est défini à l'aide de grands domaines d'études, les hommes ayant perdu leur emploi qui ont entrepris un recyclage ont connu une croissance salariale plus rapide (environ 0,08 point logarithmique supérieure) que les hommes qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires après avoir perdu leur emploi. Aucune différence statistiquement significative n'est relevée entre les groupes c) et d) et le groupe a) chez les hommes ayant perdu leur emploi. Lorsque le recyclage est défini à l'aide de 41 domaines d'études à deux chiffres, la croissance la plus rapide des revenus des hommes ayant perdu leur emploi qui ont entrepris un recyclage s'élève à 0,06 point logarithmique, mais l'estimation est imprécise.

Les résultats pour les femmes ayant perdu leur emploi présentent une histoire différente : après correction pour tenir compte de l'âge et du niveau de scolarité, aucune différence statistiquement significative n'est décelée entre les divers groupes de travailleuses ayant perdu leur emploi, peu importe la définition du recyclage.

Le tableau 10 permet d'évaluer la robustesse de ces résultats à l'aide d'un autre échantillon qui vise à suivre les travailleurs ayant perdu leur emploi de l'année $t - 3$ à l'année $t + 5$. Les chiffres indiquent que les résultats du tableau 9 ne sont pas robustes : a) les hommes ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études n'enregistrent plus de croissance des revenus plus rapide que les hommes qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires et b) les femmes ayant perdu leur emploi qui étaient demeurées dans le même domaine d'études connaissent maintenant une croissance des revenus plus rapide que celles qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires.

Tableau 10
Différences dans la croissance de la rémunération chez les travailleurs ayant perdu leur emploi de l'année t - 3 à l'année t + 5

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
	valeurs logarithmiques		
I. Travailleurs ayant perdu leur emploi qui se sont inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle	0,0678 *	0,0873 †	0,0413
Avec variables de contrôle	0,0338	0,0545	0,0056
II. Divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi qui se sont inscrits à des études postsecondaires après la perte d'emploi			
Grand domaine d'études après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0922 *	0,0886	0,0925 *
Domaine d'études initial choisi	0,0742	0,2484 **	-0,1041
Autre	0,0136	-0,0141	0,0405
Avec variables de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0528	0,0529	0,0501
Domaine d'études initial choisi	0,0320	0,2029 *	-0,1413
Autre	-0,0038	-0,0330	0,0207
Taille de l'échantillon (nombre)	30 004	15 543	14 461
Domaines d'études détaillés après la perte d'emploi			
Aucune variable de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0799 *	0,0884	0,0712 †
Domaine d'études initial choisi	0,1263	0,2813 **	-0,1494
Autre	0,0135	-0,0146	0,0411
Avec variables de contrôle			
Changement de domaine d'études	0,0418	0,0516	0,0288
Domaine d'études initial choisi	0,0764	0,2385 *	-0,1814
Autre	-0,0038	-0,0335	0,0210
Taille de l'échantillon (nombre)	30 004	15 543	14 461

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Note : Les variations du logarithme de la rémunération annuelle réelle de l'année t - 3 à l'année t + 5 sont atténuées en fonction des indicateurs identifiant les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont entrepris des études postsecondaires après la perte d'emploi ainsi que d'un terme quadratique pour l'âge, les indicateurs du niveau de scolarité et, lorsque les données pour les hommes et les femmes sont regroupées, un indicateur binaire pour les femmes.

Sources : Statistique Canada, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre, Recensement de la population de 2006, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Ces résultats des tableaux 9 et 10 doivent être interprétés avec prudence, car aucune tentative n'a été effectuée pour tenir compte de la sélectivité potentielle des travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études (ou qui sont demeurés dans le même domaine). Pour cette raison, les résultats présentés dans ces deux tableaux ne peuvent pas faire l'objet d'une interprétation causale.

Conclusion

Bien que de nombreuses études traitent des baisses de revenus substantielles et persistantes que subissent souvent les travailleurs ayant perdu leur emploi, on en sait relativement peu sur les stratégies éducatives qu'adoptent les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la force de l'âge pour composer avec la perte d'un emploi. Plus précisément, on ne connaît actuellement pas la mesure dans laquelle les travailleurs canadiens mis à pied intègrent de nouveaux domaines d'études après avoir perdu leur emploi ou simplement renforcent leurs compétences et demeurent dans leur domaine d'études initial.

À l'aide d'une combinaison d'ensembles de données, la présente étude comble cette lacune en matière d'information. L'étude montre ce qui suit :

- 1) Les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la force de l'âge sont légèrement plus susceptibles que les autres travailleurs de s'inscrire à des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études. La probabilité d'entreprendre des études postsecondaires ou de changer de domaine d'études sur une période de trois ans est plus élevée de 2 à 3 points de pourcentage chez les travailleurs ayant perdu leur emploi que chez les autres travailleurs.
- 2) Chez les travailleurs ayant perdu leur emploi dans la force de l'âge, la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires ou d'intégrer de nouveaux domaines d'études après une perte d'emploi varie non seulement selon le sexe et le groupe d'âge, mais également selon le domaine d'études initial et le groupe de population. Dans de nombreux cas, les différences qui ressortent des analyses multivariées, bien que modestes en termes absolus, sont importantes en termes relatifs.
- 3) Les domaines d'études sélectionnés après la perte d'emploi diffèrent entre les hommes et les femmes. Les deux domaines les plus populaires chez les hommes sont l'architecture, le génie et les technologies connexes (25,2 %) et les sciences humaines (23,0 %), sélectionnés par près de la moitié des hommes ayant perdu leur emploi. En revanche, les deux domaines les plus populaires chez les femmes sont les sciences humaines (21,7 %) et le commerce, la gestion et l'administration publique (21,1 %), sélectionnés par environ 4 femmes ayant perdu leur emploi sur 10.
- 4) Toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes sont plus portées que les hommes à choisir les domaines suivants après leur perte d'emploi : l'éducation, les sciences sociales et comportementales et le droit; le commerce, la gestion et l'administration publique; la santé et les domaines connexes. En revanche, les femmes sont beaucoup moins enclines que les hommes à choisir l'architecture, le génie et les technologies connexes et légèrement moins susceptibles que les hommes d'entreprendre des études en mathématiques, en informatique et en sciences de l'information ou en services personnels, de protection et de transport.
- 5) Les données permettant de savoir si les travailleurs ayant perdu leur emploi qui changent de domaine d'études connaissent une croissance des revenus plus rapide que ceux qui ne s'inscrivent pas à un programme d'études postsecondaires après une perte d'emploi ne sont pas concluantes.

Ces constatations ont un certain nombre de répercussions intéressantes. Premièrement, elles offrent une nouvelle perspective du nombre d'années d'apprentissage continu d'un type particulier que les travailleurs suivent au cours d'une période donnée (c.-à-d. un recyclage en entreprenant des études postsecondaires). Plus précisément, elles montrent qu'au cours d'une période de trois ans, entre 3 % et 6 % des travailleurs canadiens dans la force de l'âge qui possèdent des titres d'études postsecondaires (ayant perdu leur emploi ou non) intègrent un établissement postsecondaire et changent de domaine d'études. Deuxièmement, elles révèlent d'importantes différences dans les domaines d'études que les hommes et les femmes choisissent après une perte d'emploi. Elles montrent, en particulier, que toutes

choses étant égales par ailleurs, les hommes ayant perdu leur emploi qui reprennent des études après une perte d'emploi sont moins portés que les femmes ayant perdu leur emploi à choisir des domaines d'études liés à la santé. Dans un contexte où le vieillissement de la population est susceptible d'entraîner une croissance importante de l'emploi dans les professions liées à la santé, la propension relativement faible des hommes à intégrer des domaines d'études liés à la santé pourrait limiter leurs possibilités d'emploi après une perte d'emploi. De façon plus générale, les chiffres montrent qu'il existe des différences de domaines d'études des travailleurs selon le sexe, non seulement avant leur entrée sur le marché du travail, mais également plus tard dans leur carrière. Enfin, les écarts de la croissance des gains observés entre les hommes ayant perdu leur emploi qui ont changé de domaine d'études et ceux qui n'ont pas repris d'études fournissent certaines données probantes, bien qu'elles ne soient pas robustes, ce qui indique que les transitions vers des études postsecondaires pourraient permettre d'augmenter les revenus de certains travailleurs ayant perdu leur emploi après une perte d'emploi. Une évaluation approfondie de cette question nécessite une variation exogène de la probabilité que les travailleurs fassent de telles transitions et doit faire l'objet d'études plus poussées.

Bibliographie

Ci, W., Frenette, M. et Morissette, R. (2016). *Les mises à pied augmentent-elles les transitions aux études postsecondaires chez les adultes?* (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 380). Statistique Canada.

Couch, K. A. et Placzek, D. W. (2010). Earnings losses of displaced workers revisited. *American Economic Review*, 100, 572-589.

Foote, A. et Grosz, M. (2020). The effect of local labor market downturns on postsecondary enrollment and program choice. *Education Finance and Policy*, 15 (4), 593-622.

Frenette, M., Upward, R. et Wright, P. W. (2011). *L'incidence à long terme sur le revenu des études postsecondaires après la perte d'un emploi*. (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 334). Statistique Canada.

Hijzen, A., Upward, R. et Wright, P. W. (2010). The income losses of displaced workers. *Journal of Human Resources*, 45, 243-269.

Jacobson, L. S., Lalonde, R. J. et Sullivan, D. G. (1993). Earnings losses of displaced workers. *American Economic Review*, 83, 685-709.

Kletzer, L. G. et Fairlie, R. W. (2003). The long-term costs of job displacement for young adult workers. *Industrial and Labor Relations Review*, 56, 682-698.

Miller, C. C. (2017, 4 janvier). Why Men Don't Want the Jobs Done Mostly by Women. *The New York Times*.

Morissette, R., Qiu, H. et Chan, P. C. W. (2013). The risk and cost of job loss in Canada, 1978-2008. *Revue canadienne d'économie*, 46 (4), 1480-1509.

Morissette, R. et Qiu, T. H. (2020). *Turbulence or steady course? Permanent layoffs in Canada, 1978-2016*. Étude IRPP, n° 76. Institut de recherche en politiques publiques.

Morissette, R. et Qiu, T. H. (2021). *Adjusting to job loss when times are tough*. Étude IRPP, n° 82. Institut de recherche en politiques publiques.

Stevens, A. H. (1997). Persistent effects of job displacement: the importance of multiple job losses. *Journal of Labor Economics*, 15, 165-188.